

Cit'ergie

European Energy Award®



Ville de
La Rochelle
ville à énergie positive

Portrait

Type de collectivité : **Commune**

Population : **77 875 habitants**

Région : **Poitou-Charentes**

Obtention du label : **2013**

Niveau actuel du label : **Cit'ergie**

Echéance de renouvellement de la labellisation Cit'ergie : **2017**



Ce qu'apporte Cit'ergie

Depuis les années 1970, La Rochelle fait de l'efficacité énergétique un axe fort de son développement. Pour cela, elle veille au principe d'exemplarité dans la gestion du patrimoine public bâti, avec des programmes ambitieux de rénovation et de construction, d'utilisation des énergies renouvelables, d'optimisation de l'éclairage public, et d'investissement dans les réseaux de chaleur. Cit'ergie a confirmé l'avance prise par la ville dans ces domaines, ainsi qu'en matière de

mobilité douce. En échangeant avec les autres villes labellisées Cit'ergie et son conseiller, La Rochelle a identifié de nouvelles actions à mettre en place et renforcé sa détermination à agir pour limiter les effets du changement climatique. Enfin, les audits et la notation permettent à la ville d'évaluer la mise en œuvre de son Plan climat et de viser à terme l'obtention du label Gold Cit'ergie.

Ils ont dit...

« A TRAVERS LA DÉMARCHÉ CIT'ERGIE, LA ROCHELLE S'EST DOTÉE D'UNE VÉRITABLE STRATÉGIE ÉNERGIE-CLIMAT METTANT EN COHÉRENCE ET PLANIFIANT SES ACTIONS FUTURES, AVEC DES OBJECTIFS CHIFFRÉS. PAR AILLEURS, EN COMMUNIQUANT SUR CETTE DÉMARCHÉ, NOUS SOUHAITONS PARTAGER DÉSORMAIS AVEC LES HABITANTS LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE LA VILLE ET SES ENJEUX CLIMATIQUES. NOUS LES INCITONS À RÉDUIRE LEUR CONSOMMATION D'ÉNERGIE À TRAVERS LE DÉFI FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE, PAR EXEMPLE, ET SOUHAITONS LES IMPLIQUER DANS LE FINANCEMENT DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES. »

GÉRARD GOURON, ,
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AUX ÉNERGIES ET
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE-ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le label Cit'ergie en bref

Cit'ergie est l'appellation française du label european energy award (eea) mis en oeuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Suisse...) et déjà accordé à plus de 1100 collectivités européennes. En France, le label est porté et diffusé par l'ADEME via ses directions régionales.

En plus de valoriser les politiques énergétiques durables et ambitieuses des collectivités territoriales, Cit'ergie est un outil opérationnel structurant qui contribue activement à la réalisation d'un Plan Climat Energie Territorial, d'un Agenda 21, au respect des engagements de la Convention des Maires, et à la mise en oeuvre de la politique énergie-climat.

En savoir

Chef de projet Plan
Cit'ergie : Emilie BOUT
05 46 51 79 87
emilie.bout@ville-larochelle.fr

Site de la ville :
www.ville-larochelle.fr

Site du label Cit'ergie :
www.citergie.ademe.fr

Site du forum eea :
www.european-energy-award.org

Conseiller Cit'ergie :
Nicolas Thibault



Cit'ergie permet à la collectivité de bâtir ou de renforcer sa politique énergétique dans un processus d'amélioration continue.

Véritable guide méthodologique pour renforcer la politique énergétique des collectivités, le processus du label se conduit en quatre temps avec l'appui d'un conseiller Cit'ergie :

1. un état des lieux de la situation initiale qui s'appuie sur un catalogue standardisé de soixante-dix-neuf actions réparties dans six domaines ;
2. la définition d'un programme pluriannuel de politique énergie-climat ;
3. la labellisation (si la collectivité a mis en oeuvre au moins 50% de possibilités d'actions et de progression) avec l'intervention d'un auditeur ;
4. enfin, la mise en oeuvre s'opère en continu et tous les quatre ans, le label est remis en jeu par un nouvel audit.

Quelques actions de la ville de La Rochelle dans les six domaines du label

Développement territorial

La Convention des maires a été signée conjointement avec la Communauté d'agglomération de La Rochelle (CDA) en septembre 2013. Un Bilan GES a aussi été réalisé au niveau territorial dans le cadre du PCET de la CDA, avec des scénarios aux horizons 2020 et 2050. La ville a contribué à la construction du pôle de compétence technologique Tipee dédié à la réhabilitation du bâtiment. Elle a aussi engagé une concertation autour des futurs travaux de protection de submersions marines (image 1).

Patrimoine de la collectivité

Un service énergie interne existe depuis 1982. Il gère et suit les consommations d'énergie du patrimoine public bâti par logiciel, ainsi que l'entretien et la rénovation des installations de chauffage, de ventilation et de rafraîchissement, en partenariat avec le département génie civil de l'université. Les services sont informés annuellement de leurs consommations. Une campagne d'isolation des combles est initiée en 2013. Un schéma directeur immobilier vise à optimiser l'occupation des bâtiments municipaux.

Approvisionnement en énergie, eau et assainissement

Les deux réseaux de chaleur existants sont en voie d'extension. Ils correspondent à 5 700 équivalents logements, et sont alimentés par l'Unité de Valorisation Énergétique des déchets et la chaudière biomasse (jusqu'à 50%) (image 2). Le service Energie suit les concessions ERDF et GRDF. Depuis 10 ans, des actions d'amélioration du réseau, de chasse aux fuites et de sensibilisation ont permis d'améliorer de 13 points la performance du réseau de distribution de l'eau, et de baisser de 41% les consommations territoriales.

Mobilité

Une stratégie d'éco-mobilité pionnière est engagée depuis 30 ans. Le Plan de Déplacement Urbain 2012-2021 établit un programme d'actions pluriannuel. La part modale du vélo est de 10% ; la part modale piéton de 34%. Une plateforme de livraison, Elcidis, assure le transport électrique du « dernier kilomètre » des marchandises en centre-ville. 70% des véhicules légers de la collectivité sont électriques. Des véhicules électriques et des vélos en auto-partage sont mis à disposition dans toute la ville. La démarche « Ville apaisée » vise à repenser la place de la voiture en ville et favoriser les mobilités douces, en concertation avec les habitants.

Organisation interne

La sensibilisation du personnel au développement durable est continue (point info, visites de sites emblématiques, journées d'accueil des nouveaux arrivants, défi services à Energie Positive). Une mascotte interne a été créée en 2014 pour porter les messages de sensibilisation au développement durable. Un réseau de référents développement durable et énergie est instauré dans les services.

Communication et coopération

Une convention de partenariat a été signée en avril 2012 pour permettre l'intégration de la Ville et de l'université dans des projets européens. Des actions de sensibilisation au développement durable sont co-organisées par la CDA et la Ville pour les agents et les rochelais (safaris de développement durable, Défi Familles à Energie Positive, Eco-Ecole) (image 3).



1 - Arbres peints à la chaux à l'occasion de la concertation avec les habitants



2 -Chaufferie du réseau de chaleur de Port Neuf.



3 - Défi Familles à Energie Positive 2014